

de ne pas nous acharner dans des luttes stériles pour la reconnaissance de ceux qui sont plus ou moins nécessaires ou plus ou moins problématiques. Elle nous commande aussi de ne pas disséminer nos forces pour les affaiblir. Un bon nombre de familles canadiennes-françaises se sont déjà établies dans les provinces étrangères ; leur croissance difficile fait sentir qu'il y a danger de voir disparaître les caractères distinctifs de ces tiges transplantées sur un sol exotique au milieu d'une dense frondaison d'arbustes qui les font s'étioler sous l'ombre humide de leurs rameaux assimilateurs.

Nous ne devons pas, il est vrai, les abandonner à leur sort mais je suis de ceux qui déplorent de voir qu'un certain nombre d'entre nous se sont infligé volontairement la dispersion, sort que certains conquérants dominateurs réservaient aux peuples vaincus pour réussir à tuer plus sûrement leur idée nationale. Nous devons faire tout en notre possible pour leur être utiles mais je dis que nos sacrifices ne doivent pas aller au delà de notre paix et de notre sécurité nationale. Dans ces luttes que nous avons à livrer pour aider nos compatriotes ayant laissé leur vieille province, nos adversaires s'appuient invariablement sur leur autonomie provinciale pour faire triompher leurs idées ; leur mentalité n'étant pas semblable à la nôtre ils veulent que leurs lois ne se ressentent en